AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1168
FR0000050320-FS0510

7 juin 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

RADIALL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juin 2017, la société par actions simplifiée Orfim[1] (30 avenue Marceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 juin 2017, le seuil de 5% du capital de la société RADIALL et détenir 19 911 actions RADIALL représentant autant de droits de vote, soit 1,15% du capital et 0,61% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions RADIALL sur le marché dans le cadre de l'offre publique en cours (cf. notamment D&I 217C1007 du 19 mai 2017 et D&I 217C1163 du 7 juin 2017).

[1] Contrôlée par M. Sébastien Picciotto.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 736 986 actions représentant 3 240 297 droits de vote.